

Checklist déménagement

Un déménagement nécessite une grande organisation, voilà les étapes qui peuvent t'aider pour qu'il se passe au mieux :

1. Vérifier le délai de résiliation

Regarde sur ton bail actuel le délai de résiliation pour éviter de payer deux loyers en même temps.

Le délai de résiliation, c'est la période qui doit obligatoirement s'écouler entre l'annonce de la fin d'un contrat et sa date effective. *Par exemple, si tu as, sur ton contrat de bail actuel, un délai de 3 mois, et que tu veux déménager le 1^{er} juillet, il faut annoncer ta résiliation au maximum le 31 mars précédent.*

Certains baux ont également des dates officielles de résiliation, ce sont les seules dates auxquelles tu peux le résilier.

Toutes ces informations sont notées sur ton bail. Regarde bien avant de commencer tes démarches.

2. Prépare ton dossier de location

Un dossier de location demande beaucoup de documents différents. Pour savoir tout ce que tu dois mettre dedans, tu peux te référer au document utile : Mon dossier de location.

3. Cherche un nouveau logement

Il existe différents sites sur lesquels tu trouveras les annonces des logements disponibles, par exemple : <https://www.immoscout24.ch/fr>, <https://www.immobilier.ch/fr/>. Il peut être utile d'aller visiter l'appartement pour être sûr qu'il te plaise, pour connaître son emplacement exact et visiter le quartier.

Si l'appartement te plaît, tu peux proposer directement ton dossier de location à la personne qui te fait visiter, oui lui demander comment tu peux postuler pour être le-la plus rapide possible.

4. Résilie ton bail actuel

Pour ce faire, tu dois envoyer un mail ou une lettre à ton-ta bailleur-se dans laquelle tu l'informes que tu souhaites résilier le bail. L'information doit être lue par le-la bailleur-se avant le délai de résiliation, il est donc préférable de prévoir de la marge.

La lettre doit inclure les informations suivantes : tes coordonnées complètes, celles de ton-ta bailleur-se, la date de début de contrat, la date de résiliation, ton adresse.

5. Planifie ton déménagement

Pour assurer une bonne coordination, tu peux planifier la date de l'état des lieux de ton logement actuel et la date d'état des lieux et de remise des clés de ton nouveau logement.

Il est également important de préparer à l'avance le jour de ton déménagement. Tu peux réfléchir si tu veux payer des déménageur·ses, si tu veux le faire avec l'aide de tes proches, s'il te faut un camion, une place de parking,...

6. Le déménagement

La journée de déménagement sera fatigante, l'organiser au mieux la rendra plus agréable.

Il est préférable que tes cartons soient finis le jour d'avant pour que tu aies le temps de déplacer toutes tes affaires dans le nouveau logement.

Tu peux également penser au repas de midi et prévoir un pique-nique, ou commander à manger par exemple.

Finalement, essaye de penser au soir de ton emménagement, il te faudra un matelas sur lequel dormir, à manger, des affaires pour le soir et le lendemain, des lampes pour ne pas être dans le noir complet. Tu peux prévoir un sac ou un carton avec tout dedans, comme ça, il te suffira d'ouvrir un seul carton.

7. Annonce ton changement d'adresse

Finalement, il faut annoncer ton changement d'adresse à différentes institutions :

- La banque
- La commune de ton ancien logement et ta nouvelle commune
- Toutes tes assurances (caisses-maladie, RC, assurance véhicule,...)
- Ton employeur·se
- Ton opérateur de téléphonie, TV et internet
- Le service des automobiles
- Ton école si tu es en études
- Tes différents médecins (psy, dentiste, ophtalmologue, gynécologue, vétérinaire,...)
- Tous tes abonnements à des services divers (magazines, journaux et autres)
- Tes proches

N.B. Inspiré de Swisscaution, pour plus d'informations, tu peux consulter le lien :

<https://www.swisscaution.ch/fr/blog/post/reussir-son-demenagement-en-6-etapes/>